

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2018**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 24  
Pouvoirs : 8  
Votants : 32

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 09/07/2018

Le 16 juillet 2018, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Nathalie BARDE, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Roger CHORIER (remplace Marie Jeanne BEGUET), Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Vincent LAUTIER, Pierre LUCIDOR (Remplaçant Jean-Claude AUBERT), Richard PACCAUD, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Christine THEVENET (Remplace Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (Pouvoir Michel RAYMOND), Jean-Claude AUBERT (Remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET (Remplacée par Roger CHORIER), Noël CHEYNET (Pouvoir Jacky DUTRUC), Brigitte COULON (Pouvoir Vincent LAUTIER), Dominique DESFORGES (Pouvoir Béatrice GUERIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir Daniel DOMPOINT), Bruno HENRY (Pouvoir Bernard GRISON), Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY (remplacé par Marie Christine THEVENET), Chantal NOEL, Marc PECHOUX (Pouvoir Claude TRASSARD), Etienne SERRAT (Pouvoir Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Monique RONGEON (Ars sur Formans).

Secrétaire de séance : Claude TRASSARD.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Technoparc Saône Vallée Civrieux – Vente de terrain à la société AGITEC**

M. Richard SIMMINI, Vice-Président chargé du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Insertion, informe le Conseil qu'une nouvelle entreprise, la société AGITEC est intéressée par l'acquisition du lot 25 sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux.

Cette entreprise de 15 salariés est spécialisée dans la conception et la fabrication d'agitateurs à entraînement mécanique. Elle développe depuis 27 ans toute une gamme d'agitateurs malaxeurs et mélangeurs industriels adaptés et personnalisables aux différents types de besoins souhaités par ses clients.

Elle est positionnée sur un marché de niche et travaille pour le secteur de la métallurgie (mécanique d'usinage), mais aussi pour de grands groupes du secteur de la chimie européenne (Solvay, Arkema, Bayer, etc.), de l'agro-alimentaire (Pampril, maisons de champagne), de la pharmacie (Sanofi, Novartis notamment). Elle travaille également pour le nucléaire, la cosmétique, les biotechnologies et le traitement de l'eau. Elle intervient la plupart du temps pour du « sur-mesure » et souhaite préserver la fabrication « Made in France ».

Actuellement basée sur la zone d'activités de Montanay, elle est aujourd'hui à l'étroit compte tenu de sa croissance. Elle dispose d'un service R&D et souhaite pouvoir se développer dans une zone à vocation technologique. C'est pourquoi, elle a ciblé le Technoparc Saône Vallée à Civrieux compte tenu de son orientation industrielle et compte tenu de sa position géographique favorable pour ses salariés.

Le projet de l'entreprise pourra s'insérer sur un tènement de 7 986 m<sup>2</sup> (lot N°25) sur la tranche 2 du Technoparc. La construction consistera dans un bâtiment de 2 000 m<sup>2</sup> d'atelier et de 400 m<sup>2</sup> de bureaux environ. Elle souhaite également pouvoir faire une extension à terme.

Compte tenu de la typologie du terrain, la cession a été négociée au prix de 45 € HT /m<sup>2</sup>, soit un montant global de 359 370 € HT.

L'avis des domaines a été rendu le 12/06/2018 et est conforme à cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la vente du lot 25 (7 986 m<sup>2</sup>) du Technoparc Saône Vallée à Civrieux à la société AGITEC, ou toute autre entité qui s'y substituerait, au prix de 45 € HT / m<sup>2</sup>, soit un montant total de 359 370 € HT ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président à signer tout acte se rapportant à cette vente ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au BZA 2019.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **20 JUIL. 2018** A Trévoux, le 16/07/2018  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180716-2018C73-DE  
Affichage le : **20 JUIL. 2018**

**Le Président,  
Bernard GRISON**

